

Présents :

- ♦ Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, MUDRY BONAN Marie, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane
- ♦ Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, COURRIER Fabien, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël et VULLIEZ Christian.

Le Maire, Jean-Claude MORAND présente les compte-rendu des deux dernières réunions du conseil municipal du 27 novembre 2020 et du 8 janvier 2021. Après avoir demandé s'il y avait des remarques, les deux compte-rendus sont approuvés à l'unanimité.

Mickael ROSSET est nommé secrétaire de la séance qui s'ouvre à 18h10.

1. Urbanisme

Le 8 janvier 2021, la réunion d'urbanisme s'est réunie pour étudier un PC et une DP :

Identification		Section et Numéro	Avis
Numéro	PC.074.271.21.B0001	B 2270 B2517	Favorable en respectant les informations données
Reçu le	07 janvier 2021		
Nom	DEKEUKELARE Lucas		
Lieu	1242 Route de la Tassonnière		
Objet	Création appartement dans bâtisse existante		
Numéro	DP.074.271.21.B0001	B 3523 B 313	Favorable en respectant les informations données
Reçu le	07 janvier 2021		
Nom	Barnoud (Boinnard Célia et Maurice)		
Lieu	Les croissettes		
Objet	Division de parcelles		

Le 18 janvier 2021, la réunion d'urbanisme s'est réunie pour étudier un PC :

Identification		Section et Numéro	Avis
Numéro	PC.074.271.21.B0002	A 3144 A 3145	Favorable en respectant les informations données
Reçu le	14 janvier 2021		
Nom	NICOL Calum et Ceri		
Lieu	Aux Tates		
Objet	Création d'une maison individuelle		

2. Les changements de destination

Avant d'aborder le sujet, Jean-Claude MORAND apporte une précision débattue le matin même lors de la réunion du bureau de la CCHC : pour les petites structures comportant de l'habitat dans les zones classées U et N, il y aura la possibilité d'augmenter de 15% la surface habitable.

Jean-Claude Morand expose la liste des propriétés destinées au changement de destination.

Dans le cas de la maison de St Martin, Jean-Claude MORAND propose de ne pas désigner cette propriété pour le moment quitte à la rajouter lors d'une révision du PLUi-H.

Après délibération, le conseil municipal souligne la possibilité de faire évoluer le PLUi-H et valide cette proposition.

Concernant la scierie de chez les Meuniers, Jean-Claude MORAND propose comme pour la maison de Saint Martin de ne pas désigner cette propriété pour le moment et faire évoluer le classement notamment en cas de détérioration.

Après délibération, le conseil municipal valide cette proposition.

Dans un souci d'équité est mentionnée la ferme à BROUTIN validée en zone touristique ZT lors de la dernière réunion du conseil municipal. Il est précisé que celui-ci s'est positionné sur un projet immobilier global à vocation touristique. Le bâti existant ne conditionne pas le choix de ce changement de destination car il s'agit dans ce cas là d'un choix d'opportunité de favoriser le tourisme sur la commune. De plus, un certain nombre de filtres va permettre d'adapter ce projet aux attentes liées à l'environnement.

Concernant les 4 fermes, il se pourrait que les organisations d'état et agricoles s'opposent à un changement de destination à l'avenir. Jean-Claude MORAND propose comme pour la maison de Saint Martin de ne pas désigner ces propriétés pour le moment et faire évoluer le classement notamment en cas de détérioration.

Après délibération, le conseil municipal valide cette proposition.

La maison de Saint-Martin, la scierie de chez les Meuniers et les 4 fermes agricoles ne sont donc pas ciblées en tant que changement de destination à ce jour.

3. Les emplacements réservés

3.1 Convenant les zones de dépôt de neige et le déneigement en général.

Mickael ROSSET expose le travail des commissions voirie/urbanisme du 15 janvier 2021.

- Un Plan communal d'Organisation de la Viabilité Hivernale (POVH) sera à l'étude. D'éventuels classements pourront être revus si nécessaire après travail pour les zones de dépôt.

3.2 Concernant la visibilité qui conditionne la sécurité dans les virages.

Jean-Claude MORAND explique que le règlement du PLU qui stipule que la construction ne doit pas se faire à moins de 5m de la voie publique solutionne le problème. La mise en place d'emplacements réservés ne sera pas nécessaire dans ces cas-là.

3.3 Concernant la traversée du village.

Michael VAUTHAY expose le travail de la commission voirie du lundi 18 janvier 2021 qui a traité de la traversée de l'école jusqu'à la salle polyvalente. Il évoque :

- Un élargissement suffisant pour permettre la faisabilité d'une voie piétonne.
- La proposition de faire un sens unique devant l'école pendant les périodes de dépose.

Un projet global est proposé de l'école jusqu'au virage vers chez Firmin avec possibilité à long terme de le prolonger jusqu'à la maison multi-service. Une demande de documents d'arpentage complémentaire a été demandée au Cabinet de géomètre Barnoud - Trombert.

Pour l'ensemble, le conseil municipal donne un avis favorable en mettant en avant le besoin de sécurité au centre du village. Cependant il ressort des débats qu'un certain nombre de conseillers municipaux sont très réticents à employer le classement en emplacement réservé et que la négociation avec les propriétaires serait à privilégier.

4. Les projets d'investissement 2020 - 2021

Sont proposés les projets suivants :

- La rénovation de la chapelle de Saint Martin.
- Plan d'architecte pour une halle chez Molliet à la place de l'ancienne scierie afin de définir un coût.
- La traversée du village.
- Un lieu d'accueil pour les familles à proximité du minigolf.
- Pose d'un skate park

5. Le Plan Communal de Sauvegarde

Mickael ROSSET présente les grands axes de ce travail. Un dossier de fond doit être réalisé pour définir les risques environnementaux et y apporter des réponses organisationnelles. Le but sera de préserver la population en impliquant tous les acteurs concernés.

6. La proposition de changement des horaires de l'école

Proposition pour la rentrée prochaine :

- 8h30 - 12h00
- 13h30 - 16h00

Pour Jean-Claude MORAND il n'y a pas d'impact au niveau des salariés de la commune. Les agents n'ont pas émis d'objection par rapport au fonctionnement de la cantine.

Sont ensuite abordées les remarques suivantes :

- Les frais supplémentaires de garderie qui vont impacter certains parents. La question est posée de savoir si les familles qui ont voté contre risquent d'être confrontées à des problèmes financiers.
- La durée de pause de midi qui peut sembler trop courte.

Il est décidé d'organiser une réunion pour traiter de ce sujet le lundi 25 janvier à 18h00 en présence de l'équipe enseignante. Les élus présents seront Jean-Claude MORAND, Sylvie BOYAT, Mickael ROSSET, Marie MUDRY BONAN, Stéphane BENOIT et Laurence BOINNARD MORALLET.

7. Questions diverses

Mickael VAUTHAY aborde le thème du financement de la passerelle de chez les Meuniers.

En réponse, cet édifice sera financé par la CCHC sauf le terrassement et le béton qui restera à la charge de la commune.

8. Calendrier

- Réunion sentier prévue le mardi 2 février 2021 à 14h30 à la salle du conseil municipal du Biot.
- Réunion déchet prévue le vendredi 12 février 2021 à 14h30.
- Prochaine réunion du conseil municipal prévue le vendredi 12 février 2021 à 18h00.

Clôture de la séance à 21h00.